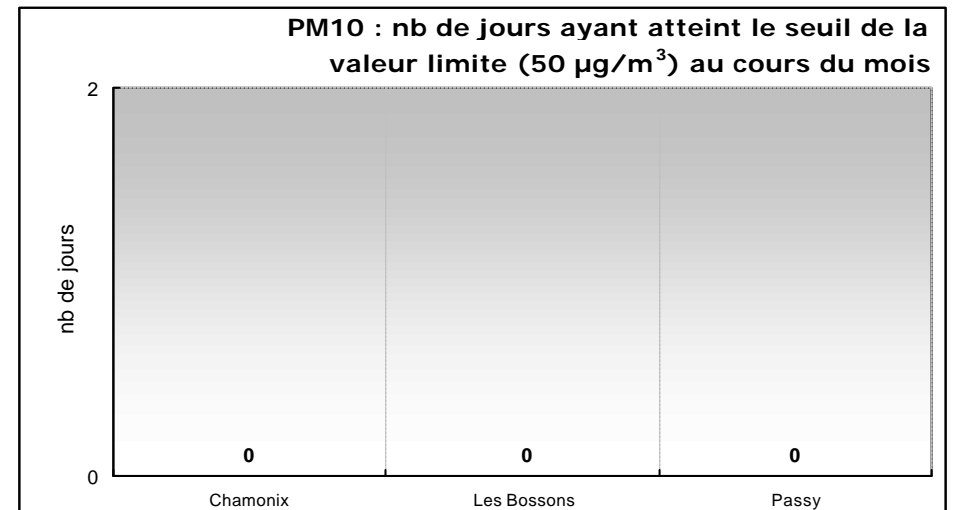
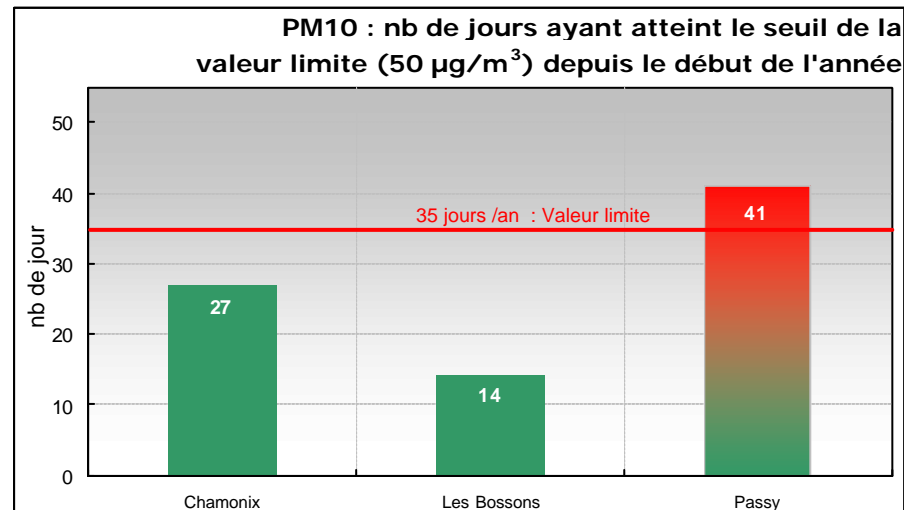
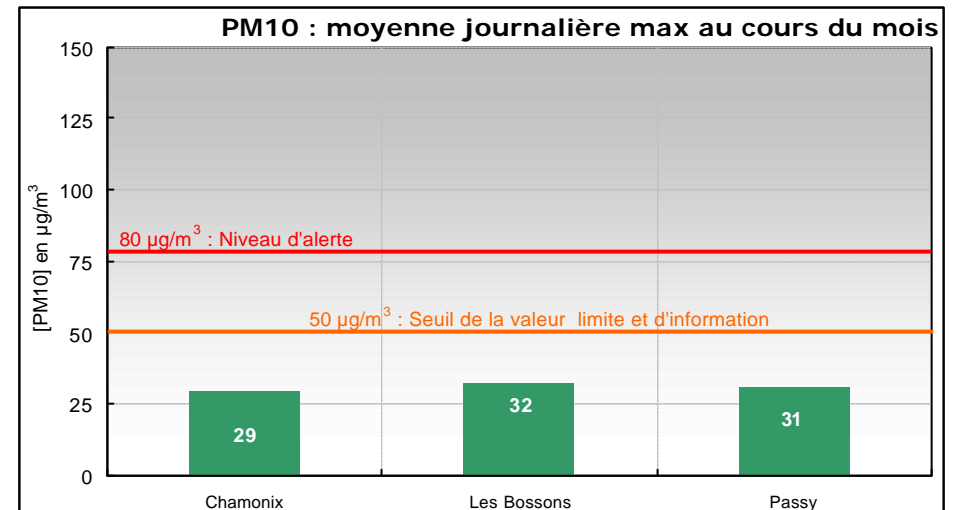
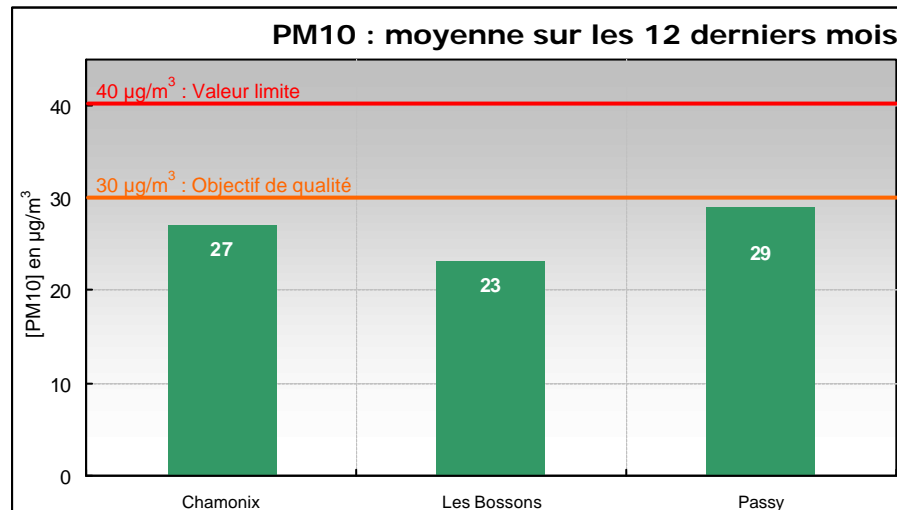




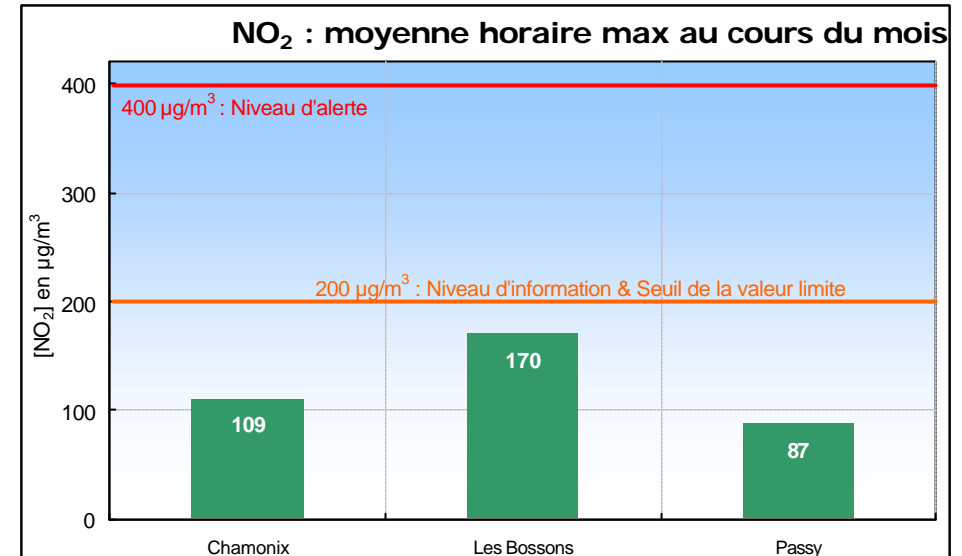
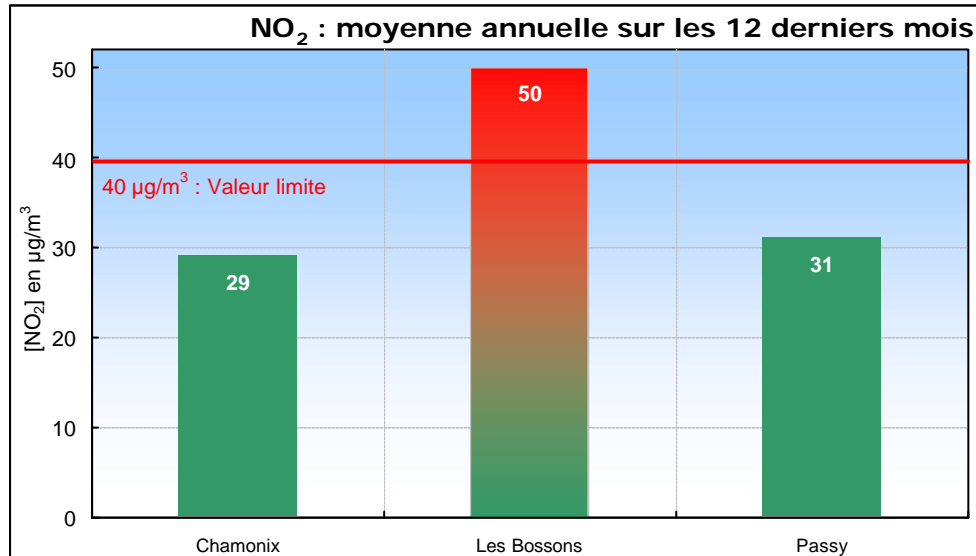
# Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Avril 2011

## Poussières en suspension (PM10)



## Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)



### Commentaire

« En avril, ne te découvre pas d'un fil » ? Cette année, le dicton n'a pas été suivi par la météo. En effet, le mois d'avril a été caractérisé par des conditions quasi estivales, plutôt favorables à la qualité de l'air. Par conséquent, aucun dépassement réglementaire n'a été observé.

Par rapport au mois dernier, les concentrations maximales de dioxyde d'azote ont baissé à Chamonix et aux Bossons et légèrement augmenté à Passy. Sur les 12 derniers mois, la concentration a légèrement baissé à Passy, les autres sites sont restés stables. La valeur limite reste largement dépassée aux Bossons (site de proximité automobile), mais est respectée à Chamonix et Passy.

Les concentrations en poussières en suspension ont stagné sur les 12 derniers mois sur les 3 sites. L'objectif de qualité annuel est toujours respecté. Concernant les moyennes journalières, les niveaux ont considérablement baissé sur les trois sites par rapport au mois dernier, le seuil de la valeur limite n'a pas été atteint. Les conditions météo dispersives alliées à une baisse des émissions (moins de chauffage) expliquent cette amélioration.

Les particules en suspension ne devraient plus montrer des niveaux élevés dans la vallée de l'Arve avant le retour du froid en automne. Toutefois, la valeur limite est déjà dépassée à Passy (41 dépassements depuis le 1<sup>er</sup> janvier).